



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D\_2023\_092



L'an **deux mille vingt-trois**, le **dix-neuf décembre**, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2023

**Etaient présents** : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, M. MAURIN, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. MOUREY, MME GRAILLOT, MME DE ARAUJO, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, MME NGUYEN, MME DACHY, M. FRIAUD, MME DUCOURTIOUX, M. GARNIER.

**Avaient donné procuration** : M. CHATENET à M. SICOT, MME LEFORTIER à MME ROCHE jusqu'à son arrivée à 18h37, M. GODARD à Mme BIDAULT jusqu'à son arrivée à 19h42, MME BONNICEL à Monsieur FRIAUD à partir de 20h15, M. ALIZON à M. LECHER, MME CLAUDE à M. GARNIER.

**Etaient absents** :

Madame Véronique BIDAULT a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Transition Écologique, Urbanisme et Espaces Naturels en date du 7 décembre 2023.

**Mairie**

54 avenue Louis Fouchère  
CS 90703  
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Considérant que la collectivité souhaite mener sur les années à venir un projet de renouvellement urbain qui portera notamment sur la requalification des espaces publics sur un secteur allant du groupe scolaire Romain Rolland au collège Henri Wallon qui intègre le pôle de services constitué de l'Espace Jean Moulin et l'ensemble Mairie/Centre Gérard Philipe/Médiathèque et le pôle commercial du Crot Cizeau et leurs abords.

Considérant, dans le cadre de ce projet global aujourd'hui à l'étude, qu'il est prévu de réaménager dans un premier temps la Place de la République afin qu'elle puisse offrir de nouveaux services, qu'elle constitue un lieu de vie plus agréable pour les usagers du quartier et qu'elle réponde aux enjeux de la Transition Écologique.

Considérant qu'afin d'atteindre ces objectifs, il est envisagé de désimperméabiliser une partie de la place et d'y implanter différentes strates végétales et d'installer du mobilier urbain accueillant en partie de la végétation afin de créer des îlots de fraîcheur, de contribuer à l'esthétisme de l'espace et favoriser à la fois la détente et le lien social. Il est également prévu de mettre en place des dispositifs permettant de créer de l'ombrage sur les périodes de forte exposition ;

Considérant que l'État, au travers de sa Dotation de Soutien à l'Investissement Local apporte son soutien aux actions permettant d'adapter les territoires au changement climatique portées par les collectivités locales. Il propose dans ce cadre d'apporter un co-financement aux projets contribuant aux objectifs de Transition Écologique menés sur les territoires ;

Considérant que le projet de réaménagement de La Place de la République entre pleinement dans les objectifs de ce dispositif et satisfait ses critères d'éligibilité, une demande de subvention sera déposée auprès de l'État ;

Considérant le coût de l'opération estimé à 170 000 € HT ;

## DECIDE

**Article 1** : de solliciter de l'Etat un financement pour le projet susvisé.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux différentes demandes de subventions dans le cadre du projet susvisé.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 20 décembre 2023

Le Maire,



Olivier SICOT